**SOCIETE CENTRALE D’AVICULTURE DE FRANCE**

Confédération Nationale des Associations d’Eleveurs d’Animaux de Basse-cour

# Procès-verbal de la réunion du CA le 16 mars 2019

7, rue du Faubourg Poissonnière Paris

**Membres présents :**  18

Yvon CASTIEN, Johann COËNNE, Pierre DELAMBRE, Yves DESFORGES, Thierry DUCHEMIN, André GAILLARD, Bernard GILLOIS, Gaston HARTER, Philippe HUDRY, Bernard JANISSON, Jeannine JEHL, Marylène LEGOFF, Johan LEGUET, Anthime LEROY, Jean-Claude PÉRIQUET, Aimé RAULAIN, Ernest SORIN.

**Excusés avec pouvoir : 2**

Daniel TOOS, pouvoir à Gaston HARTER

Christian RAOUST, pouvoir à Johann COËNNE

**Excusés : 3**

Gérard KIELWASSER, représenté par Stanislas GORNICK

Frédéric BERNARD

Samuel BOUCHER

**Absents : 1**

Raymond KLIPFEL

La réunion débute à 10 H 10. Le président souhaite la bienvenue au nouvel administrateur André GAILLARD représentant la F.F.C.

Bernard GILLOIS informe le CA de l’élection de  Christian  RABIN à la présidence de la région Poitou Charentes. Le premier reste mandaté pour siéger au CA de la SCAF.

Une minute de silence est observée en mémoire de MM. Gérard CLAUDON, juge Volailles ; Pierre DUGRAIN, juge Lapin ; Célestin GRUNENBERGER, juge Pigeon ; Mme Jeanine MEYER, juges Lapins.

André GAILLARD demande que certains points soient retirés de l’ODJ.

Suite à une demande d’André ESPEROU, Bernard JANISSON rappelle que l’association SELECTAVI n’est toujours pas dissoute. Il conviendrait de contacter André ESPEROU, Raymond HAFFNER et Christian RAOUST en vue d’une solution pour clore le(s) compte(s) bancaire(s).

**1 Lecture et approbation du compte** **rendu de la réunion du 1 décembre 2018**

Après correction faisant suite aux commentaires, celui-ci est adopté à l’unanimité.

**2 Point sur le Règlement Intérieur**

Remanié et approuvé par le Ministère de l’Intérieur le 20 novembre 2019, ilest remis aux personnes présentes.

**3** **Prise de responsabilités des Présidents de régions.**

La cotisation à la SCAF est due au 31 mars.

Remplacement au CA en cas d’empêchements ponctuels ou récurrents.

Les Présidents de régions se voient, au regard des nouveaux statuts, confier de nouvelles tâches. La déclaration rigoureuse de tous leurs adhérents en vue du règlement des cotisations à la S.C.A.F. La gestion locale des identifications et d’autres taches à définir en vue du départ de la Secrétaire de la S.C.A.F./Confédération.

En cas d’empêchement pour une réunion du C.A. Deux cas de figure : soit l’absence est ponctuelle dans ce cas un autre membre du CA peut recevoir un pouvoir de l’absent. Soit l’absence est récurrente, dans ce cas un autre membre (région, corps technique) doit être élu par son instance et présenté au CA. Dans tous les cas une absence doit être formulée par écrit et non par téléphone au secrétariat.

**4 Demande d’explication à M. Klipfel**

Sujet ajourné en l’absence de la personne.

**5** **Contrat des bagues signé en Octobre 2017 courant jusqu’en 2023 ou sommes en nous ?**

Suite au désaveu de l’Entente Européenne les corps techniques deviennent distributeurs et donc acheteurs de leurs bagues. C’est un gros manque à gagner pour la SCAF/Confédération. Jean Claude PERIQUET signale que la F.F.V. n’est pas contractuellement liée avec ce fabriquant et qu’elle se réserve le droit de changer de fournisseur.

**6-9 Présentation du prévisionnel tenant compte des contraintes actuelles débat sur les éventuelles économies à réaliser**

Johann COËNNE présente un prévisionnel sous forme de tableau avec recettes et dépenses. Il s’avère que des économies sont à faire d’urgence. André GAILLARD fait remarquer que les frais engagés pour un CA sont une charge importante et que deux réunions par année seraient suffisantes. Tout le monde s’accorde sur le fait qu’il faudra répartir les compétences et le travail au sein des régions après le départ de la secrétaire. Il est urgent de trouver un nouveau mode de fonctionnement. Un débat s’engage afin d’explorer les pistes permettant de réaliser des économies. Il en ressort qu’il faut garder une boite aux lettres et un accès même ponctuel aux locaux de l’ITAVI ; la secrétaire devra rédiger une fiche des tâches qu’elle effectue afin de ventiler ces dernières après son départ aux volontaires. Les commissions devront travailler davantage et rendre des comptes au C.A. Un site internet bien tenu sera une aide incontestable dans cette démarche. Pour ce qui est des besoins quotidiens il faudra se relayer quant aux permanences téléphoniques. Quant au salon de l’Agriculture de Paris, il va falloir des moyens humains car sa préparation est sans comparaison avec une exposition de deux jours en région.

*Le trésorier présente un nouveau bilan provisionnel 2019 suite au départ à la retraite fin juin de Mme Levacher et les six mois de carence. Affichage sur un tableau des rentrées financières et des dépenses.
La location du bureau n’ayant plus raison d’être après le départ de Mme Levacher, il est proposé de garder une boîte à lettres à l’ITAVI et d’avoir un accès à une salle de réunions, Johann COËNNE propose de chercher le courrier toutes les semaines.*

*Un rendez-vous sera demandé à la directrice de l’ITAVI afin de discuter de toutes ces modalités.*

*Les tâches administratives devront être réparties aux membres du CA.*

Pierre DELAMBRE suggère que pour les réunions une demande peut être faite à la maison des associations de l’arrondissement. Il propose qu’une cérémonie soit organisée pour le départ de la secrétaire.

**7 Bagues « pigeons », sigle P.**

Sujet ajourné vu que les corps techniques gèrent leurs identifications

**8** **S.N.C. Où en sommes-nous ?**

Gaston HARTER pose la question du retour de la SNC au sein de la SCAF Confédération. Anthime LEROY déclare que ce sujet est du ressort du Conseil d'Administration de la SNC, dont la prochaine réunion se tiendra fin avril 2019.

Anthime LEROY rappelle aussi que la dernière élection du bureau de la SCAF s'est déroulée autour de l'idée que les représentants de l'espèce pigeon ne pouvaient pas accéder aux responsabilités. Sur cette base il devenait difficile de travailler ensemble. Lui-même avait d'ailleurs proposé de se rassembler autour d'un programme d'actions.

Une majorité d'administrateurs de la SCAF pensent que toutes les avancées vers un rapprochement doivent être encouragées et facilitées de part et d’autre. Il faut que nous construisions ensemble et effacer les vieilles rancœurs.

**10** **Explication de Philippe HUDRY quant à ses propos tenus en assemblée de l’U.S.A.R.A.**

Philippe HUDRY révèle qu’il a déclaré que la SNC quittait la SCAF car son président faisait l’inverse des décisions prises lors de la réunion de conciliation de Mâcon. Le président accepte d’en rester là.  Il a respecté la décision des régions qui ont soutenu la SCAF au sujet des bagues.

**11** **Compte rendu du Salon de l’Agriculture de Paris par le commissaire général Johann COËNNE.**

1- Salon de l’agriculture de Paris 2019 : du 23 février au 3 mars 633213 entrées (- 40000 qu’en 2018)
Nous étions dans le hall 4.

2- montage et démontage : comme d’habitude l’équipe de la Moselle avec Gaston Harter toujours présente avec nos toujours fidèles commissaires.
Cette année nous avons été aidés par la région Île de France et son président Thierry Duchemin qui a emmené une nouvelle équipe. Pour le transport : Gérard Guinandie et le montage : Benoît Audo ; Yves Bouret, (président de l’association avicole des Yvelines) ; Olivier Gozola.
3- la société de l’Entente Avicole de l’Essonne nous a prêté des volières, Johann COËNNE remercie sa présidente Muriel Heurtel pour son aide et surtout pour sa présence durant tout le salon pour tenir l’ordinateur des ventes du bureau de la SCAF.
4- pour l’exposition des nouveaux commissaires sont venus nous aider : Rémy Lair , Jacques Dulieu, Fabien Deshayes , Damien Vidart et Katarina Quinte
5- 1121 numéros inscrits dont 821 à vendre et 492 vendus
Bénéfices environ 12 000 €
Aides financières du CENECA 5 000 €
De COMEXPOSIUM 7 000 € (plus 500 € par rapport à 2018) pour remplacer nos amis sponsors
Publicités de Gaston HARTER 2 000 €

Retour des palmipèdes et absence d’ELSANOR qui vendait différentes races de volailles en 2018.

6- Inauguration le samedi 23 février en présence de l’AMOMA et de personnalités

Daniele Gilbert, Bernard Menez, Richard Taxy, Jean Pierre Castaldi est venu dans la semaine

nous rendre visite

7- Vol en baisse, nous déplorons toutefois le vol d’un lapin.

8- Animations nouveautés :

- jeu organisé avec les cinémas PaThé pour choisir le coq qui représente l’emblème de PaThé qui est actuellement le dessin d’un coq noir

- et le Ring (avec la ferme pédagogique qui fonctionne avec les vétérinaires) sur cet espace des animaux de la SCAF ont été présentés avec des conseils d’élevage, 5 représentations d’une demi-heure par jour avec les aides de : Régis Dechambre, Yves Desforges, Jacques Dulieu, Édouard Gendrin, Patrick Guenard, Aimé Raulain, Damien Vidart, et Jean Claude Périquet qui s’est également occupé du planning des présentations.

9- tous les repas ont été pris à la table des éleveurs du salon dans le hall 1

Le président remercie toute l’équipe des bénévoles en particulier les nouveaux venus, il se réjouit de l’ambiance conviviale qui a régné pendant ces 12 jours. Il rappelle le côté éprouvant et laborieux de cet événement international. Vu le faible effectif, le démontage reste toujours un problème. Il informe que sur sa demande trois médaille du Ministère de l’Agriculture ont été remisent par M. MATEROLA : Or à Johann COËNNE, Argent à Aimé RAULAIN et Bronze à Jeannine JEHL. La médaille d’Or de la SCAF demandée par le président Gaston HARTER a été remise à M. DUSSUD et l’Argent à Dominique VASSEUR pour son implication au salon. Il informe le CA que 85% de l’alimentation à été offerte par NUTRIMAG 55100 à Billemont - Belleray

Jean Claude PERIQUET a trouvé aussi qu’une bonne ambiance régnait, il déplore une fois de plus l’emplacement réservé à la F.F.V. avec peu de visuel. Il se réjouit des interventions volailles, lapins, pigeons organisées par les commissaires devant un public attentif 5 fois par jour.

Yves DESFORGES souligne que de la sensibilisation a été faite auprès des éleveurs concernant les conditionnements de transports non conformes. Cette année il ne s’agissait que de prévention, mais l’an prochain plus de tolérance. Les animaux d’éleveurs peu respectueux du bien-être animal seront exclus lors de l’enlogement, de plus il rappelle que des contrôles sanitaires fermes ont été réalisés par trois vétérinaires présents, des animaux ont été écartés suite à ce contrôle. Le règlement du salon sera modifié.

Bernard JANISSON trouve belle la présentation en volière.

Thierry DUCHEMIN souhaiterait qu’une zone soit dédiée aux races françaises.

**12** **Questions diverses lecture des courriers**

Suite au courrier du président de la FNJ, il est rappelé que le quota de juges étrangers appelés à officier lors d’une exposition est de 30 % par section et non au total des juges présents. De plus, il est d’usage de ne pas nommer des juges étrangers président de jury.

Suite aux courriers de Mr. Le sénateur Bruno RETAILLEAU et Mr Guy MAGRAMGEAS juge pigeon concernant le rattachement de l’U.A.V. à la région Bretagne un vote sera organisé par la S.C.A.F. avec la participation de tous les adhérents de l’U.A.V. afin de savoir si les éleveurs veulent rester en Poitou Charentes ou rejoindre la Bretagne.

André GAILLARD lit un courrier de Jean jacques MENIGOZ qui fait part de la décision de la FFC de mettre la cotisation à la SCAF en attente. Malgré de nombreuses interventions, aucune solution dans le nouveau financement de la SCAF n’a permis de mettre en œuvre le principe d’équité en tenant compte des situations financières des corps techniques.

Jeannine JEHL exprime le souhait que la commission qui s’occupait du site internet rédige un cahier des charges afin d’éviter les redondances avec les sites des corps techniques déjà en place.

L’ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 13 H 45.